

Nouveau CESR, vieille représentation

Le Préfet de Haute-Normandie, Monsieur Thénault, a arrêté la composition nominative du Conseil Économique et Social Régional (CESR) à compter du 1^{er} novembre. Au total, ce sont 74 membres qui ont été désignés, dont 3 personnalités qualifiées nommées par le Préfet.

A l'heure des conclusions du Grenelle de l'environnement, les élus Verts s'inquiètent de la nouvelle composition du CESR, qui ne prend pas la mesure des enjeux globaux, notamment environnementaux.

Bien au contraire, plusieurs désignations sont lourdes de sens : La part belle est ainsi faite aux représentants patronaux les plus rétrogrades. L'industrie du XIX^{ème} siècle continuera à se faire entendre dans l'hémicycle ! En matière de représentation des salariés, il a été choisi une règle de calcul qui écarte les nouveaux acteurs au profit des plus conventionnels.

Il est par ailleurs surprenant et choquant que l'État ait souhaité désigner parmi trois « *personnalités qui concourent au développement de la Région en raison de leurs qualités ou de leurs activités* » un représentant patenté de l'extrême droite régionale.

Pour les Verts, la composition actuelle du CESR exprime des « équilibres » anciens, qui ne sont plus pertinents, en particulier parce qu'ils ne font pas suffisamment de place aux acteurs associatifs et citoyens, aux professionnels et aux entreprises solidaires et innovantes qui agissent au quotidien pour répondre aux défis du développement soutenable.

Si on veut que les débats du CESR soient constructifs et reflètent des préoccupations des haut-normands, sa composition doit être à l'image de la société et des différents intérêts en présence. Une occasion vient d'être ratée.

Véronique Bérégovoy
*Présidente du groupe des élus Verts
au Conseil régional*

Claude Taleb
Conseiller régional Vert